



Février 2026

RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

Cellule de Région Académique
pour l'Orientation vers l'Enseignement Supérieur

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CRAOES

L'accès aux études de santé

➤ PASS et LAS dans les
Hauts-de-France

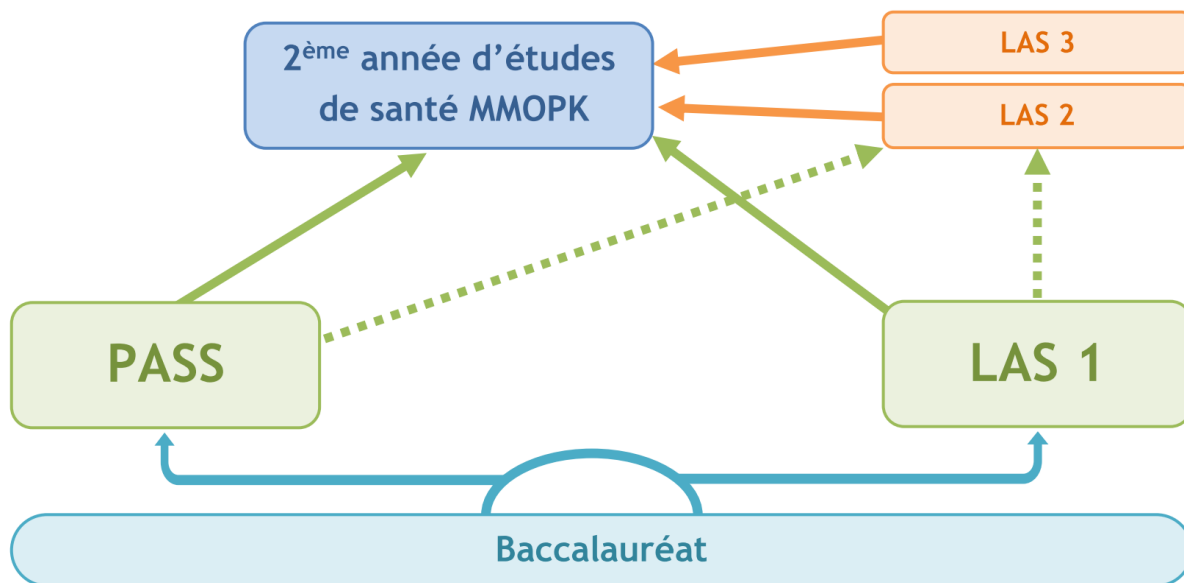
Après Bac Infos

➤ Équipes éducatives

Pour répondre aux objectifs de diversification des profils et de sécurisation des parcours, l'accès aux études de santé dans le cadre d'un parcours de premier cycle a été réformé à la rentrée 2020. Deux principales voies d'accès permettent d'intégrer les filières de **médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie** (MMOPK) :

- **PASS** : Parcours d'Accès Spécifique Santé
- **LAS** : Licence option Accès Santé

Accès aux études de santé dans les Hauts-de-France



PASS	LAS
Une majorité des enseignements en santé dans l'UFR* de santé	Une majorité des enseignements disciplinaires dans l'UFR de la licence choisie
Enseignements d'ouverture dans l'UFR de la licence choisie en mineure	Option « Accès Santé » dans l'UFR de santé
Permet l'accès aux 5 filières de santé MMOPK	Permet l'accès à certaines filières de santé MMOPK** Indiqué sur la fiche de formation de Parcoursup

* Unité de Formation et de Recherche (aussi appelée « faculté »)

** Cf. page 8 pour toutes les voies d'accès aux études de masso-kinésithérapie et détail des filières de santé accessibles dans « offre de formation », pages 12 à 14

L'accès aux études de santé reste **sélectif**. Pour s'adapter au mieux aux besoins des territoires, chaque université définit chaque année, en lien avec l'Agence régionale de santé, le nombre d'étudiants admis dans chaque filière de santé (MMOPK). Il s'agit du **numerus apertus** qui remplace le *numerus clausus*.

Pour en savoir plus

➡ ➡ ➡ PASS/LAS Université de Lille ← ← ←

➡ ➡ ➡ PASS/LAS Université Picardie Jules Verne ← ← ←

En région académique Hauts-de-France, il existe deux PASS :

◆ **Le PASS de l'Université de Lille**

Permet l'admission dans les quatre filières de santé de l'Université de Lille (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie) et dans trois Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie (Berck-sur-Mer, Lille, Loos).

◆ **Le PASS de l'Université Picardie Jules Verne (UPJV - Amiens)**

En plus du site d'Amiens, il est délocalisé sur **3 antennes : Boulogne-sur-Mer, Dunkerque et Lens**. Il permet l'admission dans les quatre filières de santé de l'UPJV (Médecine Maïeutique, Odontologie, Pharmacie) et dans la filière odontologie de l'Université Reims Champagne-Ardenne. Il permet l'admission dans l'IFMK du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) d'Amiens.

➤ **Organisation**

Une majorité d'enseignements généraux du domaine de la santé sont dispensés par l'UFR de santé.

Une mineure d'ouverture* permet la poursuite d'études en deuxième année de licence¹ ou dans une formation du domaine du paramédical (cf. encadré ci-contre).

Les enseignements d'ouverture sont dispensés deux demi-journées par semaine, dans l'UFR ou l'établissement qui propose la formation correspondant à la mineure d'ouverture choisie.

* Cf. liste des mineures en PASS pages 11 et 12

Ouverture vers le paramédical

Des mineures d'ouverture permettent un accès dans des instituts de formation du CHU

Mineure Sciences infirmières à l'Université de Lille

➔ IFSI Gernez Rieux du CHU Lille

Mineure Sciences du soin à l'UPJV

➔ Un des 13 IFSI de l'académie d'Amiens

➔ IFMEM (DE Manipulateur en électroradiologie médicale)

➔ IFTLM (DE Technicien de laboratoire médical)

Zoom sur les 3 antennes du PASS de l'UPJV

PASS de Lens

L'intégralité des cours est suivie sur le site de l'UFR des Sciences de l'Université d'Artois à Lens

- **Enseignements de santé** : cours magistraux à distance sur le pôle de Lens et travaux dirigés en présentiel
- **Mineure d'ouverture** en présentiel : Sciences expérimentales, choix entre deux parcours Physique-Chimie ou Sciences de la vie-Chimie

PASS de Boulogne-sur-Mer et Dunkerque

Les cours sont suivis sur le lieu d'inscription :

- **Soit sur le site « Saint Louis » de l'ULCO à Boulogne-sur-Mer**
- **Soit sur le site de « La Citadelle » de l'ULCO à Dunkerque**
- **Enseignements de santé** : les cours magistraux se font à distance sur site et les travaux dirigés en présentiel ou en distanciel
- **Mineures d'ouverture** : en présentiel sur site :
 - Quatre parcours à Boulogne-sur-Mer : Droit, Mathématiques, Physique-Chimie et Sciences de la vie-Chimie
 - Deux parcours à Dunkerque : Physique-Chimie et Sciences de la vie-Chimie

¹ – À l'Université de Lille, la mineure Sciences du médicament a la particularité de donner accès à la « L2 Sciences pour la santé parcours Sciences du médicament et des produits de santé » qui n'existe pas en L1.

Programme du PASS

Enseignements communs obligatoires

Sciences humaines et sociales

Santé publique, Histoire de la médecine, Droit de la santé, Éthique...

Enseignements transversaux

Communication, Anglais, Connaissance des métiers de la santé...

Sciences fondamentales

Biologie, Chimie, Biochimie, Biologie moléculaire, Biophysique, Biologie cellulaire, Histologie, Biostatistiques, Biomathématiques, Anatomie, Pharmacologie...

Enseignements propres à chaque filière de santé visée

Anatomie de la tête et du cou, dents et milieu buccal, Anatomie du petit bassin et des organes génitaux, Anatomie du tronc, membre scapulaire et membre pelvien, Pharmacotechnie, Chimie pour la santé.

Enseignements spécifiques à la mineure choisie

Enseignements d'ouverture

dans une mention de licence ou en formation du paramédical

Modalités de contrôle des connaissances

Les évaluations portent sur l'ensemble des enseignements communs obligatoires et spécifiques à la mineure choisie. Les modalités de contrôle de connaissance sont déterminées par les règles générales du règlement des études de PASS.

Le niveau d'**anglais** est évalué en début d'année. Les étudiants qui valident le niveau B1 lors de cette évaluation sont dispensés de suivre l'enseignement d'anglais.

L'année de PASS est validée par l'obtention de 60 ECTS.



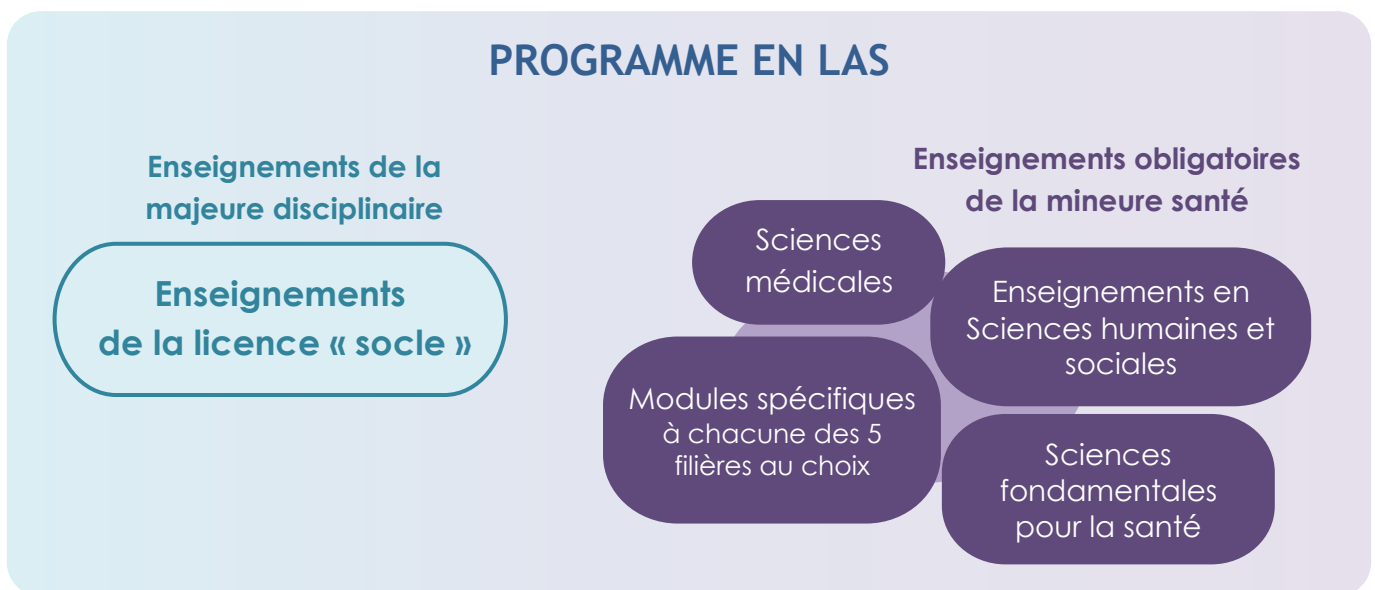
Dans la région académique Hauts-de-France, les LAS - licences accès santé ou licences option santé - sont proposées sur différents sites dans toutes les universités²

- ◆ **LAS de l'Université de Lille et LAS de l'Université Polytechnique Hauts de France (UPHF – Valenciennes)**
Elles permettent l'admission dans les quatre filières de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie) de l'Université de Lille et dans 3 Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie (Berck-sur-Mer, Lille, Loos).
- ◆ **LAS de l'Université Picardie Jules Verne (UPJV - Amiens), de l'Université d'Artois (Lens) et de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO - Boulogne-sur-Mer / Calais / Dunkerque)**
Elles permettent l'admission dans les quatre filières de santé (Médecine Maïeutique, Odontologie, Pharmacie) de l'UPJV et dans la filière odontologie de l'Université Reims Champagne-Ardenne. Elles permettent l'admission dans l'IFMK du Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens (sauf la LAS STAPS de l'UPJV pour les sites d'Amiens et de Cuffies).

Organisation

La « **majeure disciplinaire** » représente la majorité des enseignements dans la discipline de la LAS choisie. Elle se déroule dans la composante de l'université qui propose la licence.

La « **mineure santé** » apporte les compétences nécessaires à la poursuite d'études en études de santé. Selon les universités, les modalités d'enseignement et la règle d'intégration des ECTS de la mineure santé dans la LAS varient (cf. tableau page 5).



² – L'Institut Catholique de Lille propose également des LAS qui figurent dans « offre de formation » page 13

Organisation de la mineure santé

LAS ULille

LAS UPHF (Convention avec l'Université de Lille)

Organisation		Modalités d'enseignement	
LAS 1	LAS 2 / LAS 3	LAS 1	LAS 2 / LAS3
<p>LAS 1 : 12 ECTS intégrés à la L1</p> <p><i>NB : la mineure santé ne peut pas être abandonnée en cours d'année car comprise dans la structure de la licence</i></p>	<p>LAS 2 : 6 ECTS intégrés à la L2</p> <p>LAS 3 : 0 ECTS</p> <p><i>NB : le démarrage de la mineure santé est possible en LAS 2. Elle est suivie en plus du programme</i></p>	<p>En présentiel Sur le campus santé</p> <p>Un jour par semaine</p>	<p>En distanciel Asynchrone</p>

LAS UPJV

LAS Artois, LAS ULCO (Convention avec l'UPJV)

Organisation	Modalités d'enseignement
LAS 1 / LAS 2 / LAS 3	LAS 1 / LAS 2 / LAS 3
<p>LAS 1 / LAS 2 / LAS 3 :</p> <p>10 ECTS en plus de la licence</p> <p><i>NB : validation possible de la mineure santé sur 1, 2 ou 3 ans (UE capitalisables). Pas de session de rattrapage. Le démarrage de la mineure santé en LAS 2 n'est pas possible pour un étudiant non inscrit en LAS 1 ou en PASS l'année précédente.</i></p>	<p>Cours dématérialisés sur une plate-forme de pédagogie numérique</p>

Modalités de contrôle des connaissances

Les évaluations portent sur les enseignements de la licence et de la mineure santé. Les modalités de contrôle de connaissance des LAS sont déterminées par les règles générales du règlement des études de la licence choisie et par le règlement des études spécifiques à l'option santé.

L'année de LAS est validée par l'obtention de 60 ECTS.

Deux chances de candidature

L'étudiant choisit la ou les filières de santé pour lesquelles il se porte candidat. Il dispose de **deux chances de candidature** pour accéder en deuxième année des formations MMOPK. Il pourra utiliser **sa seconde chance sous réserve d'avoir progressé dans son parcours** (c'est-à-dire à l'issue de la LAS 2 ou de la LAS 3).



- ▶ En **PASS**, l'inscription épuise d'office une chance de candidature (*sauf s'il renonce précocement, cf. règlement des études*)
- ▶ En **LAS**, à l'université de Lille et à l'UPHF, l'étudiant peut attendre les résultats du 1^{er} semestre pour déposer son dossier de candidature et ce avant le dernier jour du mois de février de l'année en cours...
À l'UPJV, l'ULCO et l'Université d'Artois, il doit le déposer pour le 31 octobre.

Conditions d'admission

Validation de la totalité des unités d'enseignements en première session d'examens (y compris la mineure d'ouverture pour les PASS et la mineure santé pour les LAS). Attention, la session de rattrapage ne permet pas d'accéder aux études de santé, c'est uniquement une possibilité de valider ses 60 ECTS pour un passage en LAS 2.

Épreuves de sélection

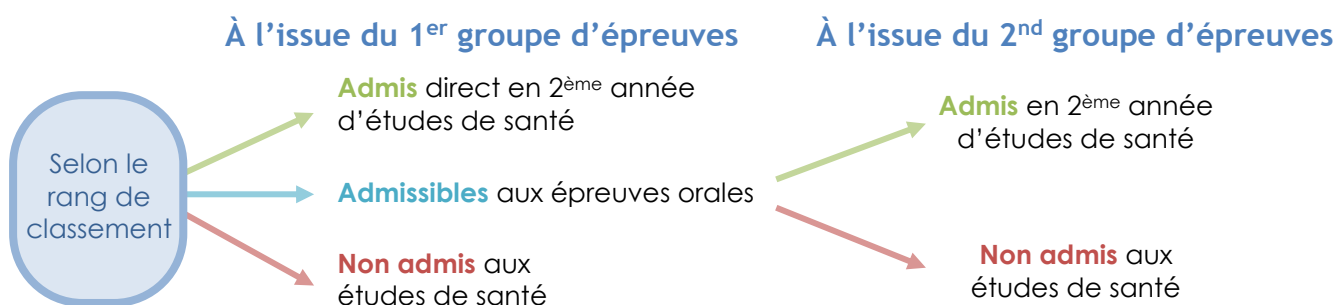
1. Premier groupe d'épreuves : examens semestriels

Pour les LAS comme pour les PASS, ce sont les **résultats aux examens semestriels** qui sont pris en compte pour l'admission aux études de santé. L'harmonisation des résultats dans les différentes LAS s'appuie sur un interclassement entre les majeures disciplinaires. Puis le jury établit **un ordre de mérite** spécifique à chaque groupe de parcours (PASS, LAS 1, LAS 2 et LAS 3), et ce pour chacune des filières de santé. À l'issue de ce premier groupe d'épreuves, les candidats ayant les meilleurs résultats sont admis, ceux ayant les moins bons sont ajournés, les autres candidats passeront eux, des épreuves orales.

2. Second groupe d'épreuves : épreuves orales d'admission

Les épreuves du second groupe sont **communes aux PASS et aux LAS**. Elles sont indépendantes du programme enseigné pendant l'année. Une préparation est organisée pour tous les candidats admissibles après les résultats des épreuves écrites. Elles se composent de **mini entretiens multiples (MEM)** portant sur des sujets de société ou d'actualité. Elles visent à évaluer les compétences telles que capacités d'analyse et de synthèse, à argumenter et convaincre, à démontrer des valeurs humaines. À l'issue des épreuves orales, le jury établit la liste des admis en MMOPK.

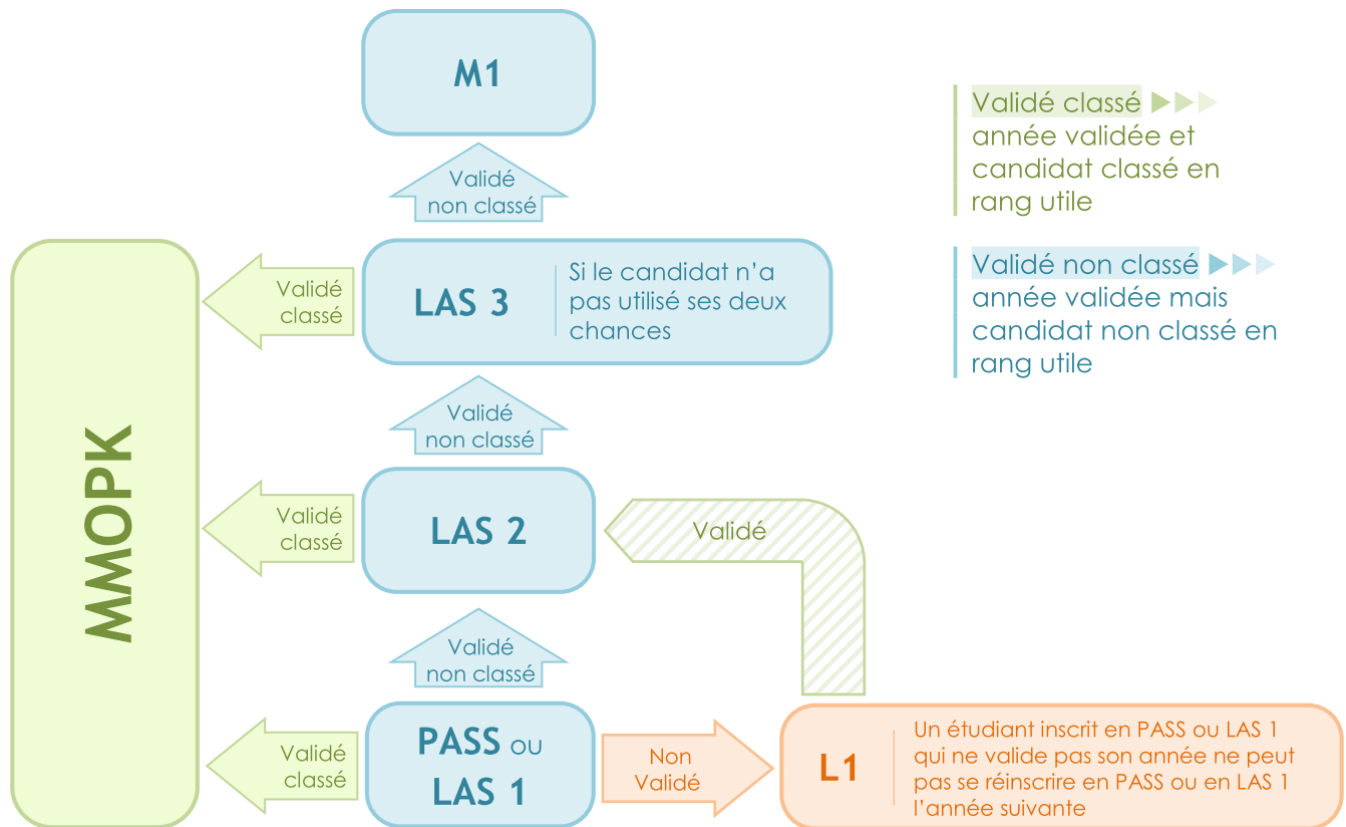
Schéma des étapes de l'admission après année validée en première session



Progresser dans son parcours

L'arrêté du 21 décembre 2021³ précise que le **redoublement n'est possible ni en PASS, ni en LAS 1**. La seconde chance de candidater aux études de santé est possible en LAS 2 ou en LAS 3 au choix de l'étudiant.

Parcours de l'étudiant en études de santé



Bien choisir sa mineure de PASS ou sa mention de LAS 1

Le fait de devoir progresser dans son parcours pour avoir la possibilité de tenter sa seconde chance, permet à l'étudiant d'assurer une éventuelle **poursuite d'études en dehors des formations de santé**. Il est donc essentiel de choisir sa mineure PASS ou sa mention de LAS 1 en cohérence avec ses goûts et un projet alternatif.

De plus, en cas de non admission, la mineure de PASS de l'étudiant deviendra sa mention de LAS et constituera la **discipline principale sur laquelle il sera évalué** lors de sa seconde chance.

³ – Arrêté du 21 décembre 2021 portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé

Les voies d'accès aux Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) des Hauts-de-France :

◆ **Pour intégrer l'un des 3 IFMK de l'académie de Lille (Berck-sur-Mer, Lille, Loos)**

- ➔ PASS et LAS de l'Université de Lille
- ➔ LAS Sciences pour la santé (2 parcours) de l'Institut Catholique de Lille
- ➔ LAS de l'Université Polytechnique Hauts de France (Valenciennes)

Le choix de l'inscription dans l'un des trois IFMK de l'académie de Lille dépend du rang de classement du candidat aux épreuves d'admission.

◆ **Pour intégrer l'IFMK d'Amiens**

- ➔ PASS de l'Université Picardie Jules Verne (site d'Amiens + Antennes de Boulogne-sur-Mer, Dunkerque, Lens)
- ➔ LAS de l'UPJV (sauf la LAS STAPS – Amiens et Cuffies)
- ➔ La licence STAPS de l'UPJV (Amiens et Cuffies)
- ➔ LAS de l'Université d'Artois (site de Lens) et de l'Université du Littoral Côte d'Opale (sites de Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque)

Accès par la voie PASS et LAS

Les modalités d'admission à la filière Kinésithérapie **sont identiques aux modalités d'accès des autres filières de santé** (Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie).

Accès par la voie licence STAPS de l'UPJV

La formation conduisant au diplôme d'État de Masseur-Kinésithérapeute est aussi accessible après une première année de **licence STAPS sans option santé à l'UPJV**, préparée sur le site d'Amiens ou de Cuffies. Au cours de son année, l'étudiant candidate pour intégrer la filière Kinésithérapie. L'admission est conditionnée par la **validation de la L1 STAPS et par le rang de classement des candidats** à partir des matières suivantes : **Anatomie, Physiologie et Sciences humaines et sociales (Sociologie et Psychologie)**. Aucun rattrapage n'est possible pour ces matières.

IFMK en région académique Hauts-de-France

IFMK Académie de Lille

IFMK Académie d'Amiens

➔ **IFMK Berck-sur-Mer**

www.ifmkberck.com
Frais de scolarité : 4050 €/an en 2025-2026
 Frais d'inscription (uniquement en 1^{ère} année) : 320 €

➔ **IFMKNF Loos**

www.ifmknf-lille.fr
Frais de scolarité : 5103 €/an en 2025-2026
 Frais de dossier (uniquement en 1^{ère} année) : 320 €

➔ **IPKO Lille**

www.ikpo.fr
Frais de scolarité : 5800 €/an en 2026-2027
 Frais de dossier (uniquement en 1^{ère} année) : 390 €

IFMK Amiens ←

www.chu-amiens.fr
Frais de scolarité : 0 €
 Frais d'inscription : 170 € les trois 1^{ères} années
 Frais d'inscription : 243 € la dernière année
 Frais d'inscription : 0 € pour les boursiers

À ces frais s'ajoute la Cotisation Vie étudiante et de Campus (CVEC) : 105 € en 2025-2026

Formulation des vœux sur Parcoursup

Repérer les différents parcours et les études de santé accessibles

Accès santé

Cette formation vous permettra de candidater dans les filières suivantes :

- MAÏEUTIQUE
- MÉDECINE
- ODONTOLOGIE
- PHARMACIE
- KINÉSITHÉRAPIE

À partir de l'onglet « **découvrir la formation** », les portions colorées permettent de vérifier les filières de santé accessibles

PASS UPJV et sectorisation

Les PASS antennes de Boulogne-sur-Mer, Dunkerque ou Lens, rattachés à l'UPJV, nécessitent une recherche géolocalisée autour d'Amiens. Le secteur géographique du PASS de l'UPJV a été élargi à un certain nombre de communes du territoire de l'Artois, du Littoral et de la Côte d'opale pour prendre en compte ces parcours.

Si un candidat de l'académie de Lille formule un vœu PASS à l'Université d'Amiens (UPJV), il peut choisir un sous-vœu antenne de Boulogne-sur-Mer, Dunkerque ou Lens. Il verra alors sur son dossier s'il est ou non du secteur.



Secteur de recrutement du PASS de Lille

Secteur de recrutement PASS UPJV

Zone de recrutement commune aux deux PASS

Le lycéen est informé de son appartenance ou non au secteur lors de la formulation des vœux sur Parcoursup

➤ Nombre de vœux

PASS dans un établissement = 1 vœu (mineures d'ouverture = sous-vœux non décomptés des 20 sous-vœux possibles)

Une LAS = 1 sous-vœu d'un vœu licence (non décompté des 20 sous-vœux possibles)

PASS – mineure Droit } 1 vœu

Licence de Droit

Licence de Droit option Santé (LAS) } 1 vœu

➤ À l'Université de Lille

Un vœu multiple PASS et 13 sous-vœux correspondant aux mineures d'ouverture

➤ À l'UPJV

Un vœu multiple PASS et 7 sous-vœux correspondant aux 4 mineures d'ouverture de l'UPJV et au Portail PASS sur les sites de Boulogne-sur-Mer, Dunkerque et Lens.

➤ Examen et classement des candidatures par les formations

En **PASS**, les candidatures font l'objet d'un **classement unique**, quelle que soit la mineure d'ouverture.

En **LAS**, il existe deux possibilités :

- Un **classement unique** de l'ensemble des candidats ayant demandé ou non l'accès santé de la licence. C'est le cas de la majorité des LAS scientifiques.
- Un **classement** des candidats de la licence accès santé **distinct** du classement des candidats de la licence sans l'accès santé. C'est le cas de toutes les LAS STAPS de France et de la majorité des LAS des domaines des sciences humaines et sociales et du droit économie gestion.

Pour un vœu en LAS, il est fondamental que le lycéen explique dans sa lettre de motivation son intérêt pour la discipline de la licence visée, en plus de son projet en santé.



« Le numerus clausus a été supprimé donc il n'y a plus de sélection »

✔✘ Le *numerus clausus* a bien été supprimé mais des capacités d'accueil limitées (*numerus apertus*) existent toujours dans chaque filière (MMOPK) : les études de santé restent donc **très sélectives**. Il faut faire partie des meilleurs de sa formation pour intégrer l'une des filières

« Il y a certains parcours de PASS ou de LAS difficiles à obtenir sur Parcoursup »

✔ Effectivement, certains parcours sont très demandés et ne pourront pas accueillir tous les candidats. Vous pouvez le savoir en regardant le **taux d'accès** indiqué sur Parcoursup. C'est pourquoi il est important de faire plusieurs vœux, en tenant compte à la fois de vos goûts et de vos points forts.

« Pour être sûr d'être pris en PASS, je vais demander toutes les mineures d'ouverture disponibles sur Parcoursup »

✘ Les capacités d'accueil et les taux d'accès varient d'une mineure à l'autre, il peut donc être plus facile d'être admis dans certaines mineures du PASS que d'autres. Cependant l'admission dans l'une des filières de santé repose sur votre réussite aux examens, il est donc important de **choisir une mineure dans laquelle vos chances de réussite sont les meilleures**. De plus, si vous n'êtes pas admis dans une filière de santé, vous devrez poursuivre votre parcours d'études dans cette mention de licence (**plan B**).

« J'ai plus de chance d'intégrer une deuxième année des études de santé en passant par PASS plutôt que par LAS »

✘ La répartition du nombre de places dans les filières MMOPK est en règle générale de 50% pour les étudiants issus de PASS et de 45% pour les étudiants issus de LAS (toutes années confondues) et 5% pour les passerelles. L'accès à ces filières reposant sur vos résultats aux examens, pour avoir un maximum de chances d'intégrer les études de santé, **choisissez plutôt les parcours dans lesquels vous aurez les meilleurs résultats possibles**. N'oubliez pas que pour le classement, **vous serez comparé aux étudiants de votre formation**.

« Avec la réforme, je ne suis plus obligé d'être bon en sciences pour accéder aux études de santé »

✘ C'est vrai qu'il existe des LAS avec beaucoup moins d'heures de sciences qu'en PASS. Mais, attention, le **niveau scientifique dans la mineure santé est exigeant**. Et n'oubliez pas que ce sont des années d'études scientifiques qui vous attendent par la suite !

Accès à l'Université de Lille et aux 3 IFMK de l'académie de Lille

	FORMATION	Sélective sur Parcoursup	Lieu de formation	Filières de santé accessibles
Université de LILLE	PASS – Droit (<i>mineure d'ouverture en enseignement à distance</i>)		Loos	MMOP K
	PASS – Économie management		Loos	MMOP K
	PASS – Philosophie		Loos	MMOP K
	PASS – Psychologie		Loos	MMOP K
	PASS – Chimie		Loos	MMOP K
	PASS – Mathématiques		Loos	MMOP K
	PASS – Physique		Loos	MMOP K
	PASS – Physique chimie		Loos	MMOP K
	PASS – Sciences de la vie		Loos	MMOP K
	PASS – STAPS		Loos	MMOP K
	PASS – Sciences du médicament		Loos	MMOP K
	PASS – Sciences sanitaires et sociales		Loos	MMOP K
	PASS – Sciences Infirmières		Loos	MMOP K
	LAS – Droit		Lille	MMOP K
	LAS – Économie gestion - <i>parcours Économie management</i>		V. d'Ascq	MMOP K
	LAS – <i>Information communication - parcours Sciences de l'information et du document</i>		V. d'Ascq	MMOP K
	LAS – Psychologie		V. d'Ascq	MMOP K
	LAS – <i>Sociologie - parcours Sociologie quantitative</i>		V. d'Ascq	MMOP K
	LAS – <i>Sciences portail MPCSI (Mathématiques, Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur)</i>		V. d'Ascq	MMOP K
	LAS – <i>Sciences de la vie, de la terre et de l'environnement SVTE - parcours sciences de la vie</i>		V. d'Ascq	MMOP K
LAS – Sciences sanitaires et sociales	○	Loos	MMOP K	
LAS – Sciences pour la santé	○	Loos	MMOP K	
LAS – STAPS		Lille	MMOP K	
LAS – MIASHS – <i>parcours Sciences cognitives</i>		V. d'Ascq	MMOP K	
UPHF	LAS – <i>Sciences de la vie - parcours Biologie et biotechnologies</i>		Valenciennes	MMOP K
	LAS – STAPS		Valenciennes	MMOP K

Accès à l'Université d'Amiens et à l'IFMK de l'académie d'Amiens

Attention : la filière odontologie se poursuit à l'Université d'Amiens ou de Reims Champagne Ardenne

	FORMATION	Sélective sur Parcoursup	Lieu de formation	Filières de santé accessibles
UPJV	PASS – Psychologie		Amiens	MMOP K
	PASS – Portail Sciences (<i>Informatique, Mathématiques, Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Sciences pour l'ingénieur, Sciences pour la santé</i>)		Amiens	MMOP K
	PASS – Philosophie		Amiens	MMOP K
	PASS – Sciences pour la santé – <i>parcours Sciences du soin</i>		Amiens	MMOP K
	LAS – STAPS		Amiens	MMOP
	LAS – STAPS – <i>portail 1^{ère} année STAPS Cuffies (Éducation et motricité)</i>		Cuffies	MMOP
	LAS – Sciences pour la santé		Amiens	MMOP K
	LAS – Psychologie		Amiens	MMOP K
	LAS – Sciences de la vie et de la terre		Amiens	MMOP K
ARTOIS	PASS – Portail Sciences (<i>Sciences de la vie-chimie, Physique-chimie</i>)		Lens	MMOP K
	LAS – Chimie		Lens	MMOP K
	LAS – Physique chimie		Lens	MMOP K
	LAS – Sciences de la vie		Lens	MMOP K
ULCO	PASS – Portail (<i>Droit, Mathématiques, Physique-chimie, Sciences de la vie-chimie</i>)		Boulogne-sur-Mer	MMOP K
	PASS – Portail (<i>Physique-chimie, Sciences de la vie-chimie</i>)		Dunkerque	MMOP K
	LAS – Droit		Boulogne-sur-Mer	MMOP K
	LAS – Physique chimie		Calais	MMOP K
	LAS – Sciences de la vie		Calais	MMOP K
	LAS – Physique chimie		Dunkerque	MMOP K
	LAS – STAPS		Dunkerque	MMOP K

Accès à l'Institut Catholique de Lille et aux 3 IFMK de l'académie de Lille

Attention : la filière pharmacie se poursuit à l'Université de Lille

FORMATION		Sélective sur Parcoursup	Lieu de formation	Filières de santé accessibles
ICL	LAS – Pluridisciplinaire – Sciences pour l'Ingénieur et la Santé		Lille	MM
	LAS – Sciences de la vie – Biologie	●	Lille	MM
	LAS – Sciences pour la santé – parcours Pluridisciplinaire		Lille	MMP K
	LAS – Sciences pour la santé – parcours Sanitaire et social		Lille	MMP K

